

ASSOCIATION COUP DE POUCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

ASSOCIATION COUP DE POUCE
11 rue Auguste Lacroix
69003 LYON

Clotilde DEMEURE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT
AUX COMPTES

INSCRITE
AU TABLEAU DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE
À LA COMPAGNIE
RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DE LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COUP DE POUCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le présent rapport est émis à la date de fin de nos travaux reportée en raison de la communication tardive de certains documents.

Lyon, le 2 juin 2023

**Le Commissaire aux Comptes
SARL OHAYON**

Clotilde DEMEURE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A N N E X E

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	46 310	14 558	31 752	40 399
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	95 794	64 339	31 455	42 265
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	124 723	98 678	26 045	26 531
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 221		15 221	14 815	
TOTAL (I)	282 049	177 575	104 474	124 011	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	24 470		24 470	29 339
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	539 441	11 810	527 632	375 423
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	613 650		613 650	727 389	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	714 453		714 453	709 119	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	24 060		24 060	72 597
	TOTAL (II)	1 916 074	11 810	1 904 265	1 913 866
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	2 198 123	189 385	2 008 738	2 037 876	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				11 810	16 860

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 320	1 170
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	5 260	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	636 991	481 797
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	741 471	708 572
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	32 461	82 198
	Mécénats	1 969 353	1 574 171
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	22 673	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	49 335	41 721	
Utilisations des fonds dédiés	10 547	13 087	
Autres produits	5	262	
Total des produits d'exploitation	3 469 416	2 902 977	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock	4 869	(25 742)
	Autres achats et charges externes	593 876	545 117
	Aides financières	47 000	64 369
	Impôts, taxes et versements assimilés	199 255	178 430
	Salaires et traitements	1 812 360	1 494 352
	Charges sociales	686 647	582 889
	Dotations aux amortissements et dépréciations	36 218	35 450
	Dotations aux provisions		7 614
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	275	153	
Total des charges d'exploitation	3 380 500	2 882 632	
RESULTAT D'EXPLOITATION	88 916	20 345	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		88 916	20 345
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 052	37
	Total des produits financiers	1 052	37
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 362	833
	Total des charges financières	1 362	833
RESULTAT FINANCIER		(309)	(796)
RESULTAT COURANT avant impôts		88 607	19 549
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 331	24 181
	Total des produits exceptionnels	4 331	24 181
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	76 551	3 270
	Total des charges exceptionnelles	627	3 270
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 705	20 911
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		3 474 800	2 927 195
TOTAL DES CHARGES		3 382 488	2 886 735
EXCEDENT ou DEFICIT		92 312	40 460
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		133 043 166 725	55 340 215 460
TOTAL		299 768	270 800
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole		133 043 166 725	55 340 215 460
TOTAL		299 768	270 800

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 008 738** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 474 800** euros et un total **charges** de **3 382 488** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **92 312** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2022** et clôturés le **31/12/2022**, ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis le 26 avril 2023.

Activité de l'association

L'Association a pour objet d'œuvrer pour que soit reconnu un nouveau droit : le droit à un parcours de réussite scolaire, pour tous.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et des dispositions spécifiques aux associations et fondations prévues au règlement ANC 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08, et au règlement ANC 2021-02..

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, exception de la présentation des états financiers,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et Méthodes Comptables

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Informations au titre des événements significatifs et des faits caractéristiques de l'exercice

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'activité en 2022 a été, dans sa structure, très proche de celle de 2021 ; il en a été de même dans la répartition des recettes, où seules les subventions publiques ont baissé en relatif (subventions publiques : 15% contre 18% en 2021 ; dons privés 58% contre 57% ; participation des communes aux frais d'ingénierie stable à 22%) et avec l'émergence d'une nouvelle source de recettes liée à la vente de malles pour l'animation des clubs, et de cahiers de vacances (2%).

2022 a vu la continuation du plan de changement d'échelle initié en 2021, qui s'est concrétisé en termes de charges essentiellement en un accroissement des effectifs, et concomitamment des frais de personnel.

En termes de gouvernance, le Bureau a fonctionné en continuité de 2021, à l'exception de l'arrivée d'un nouveau Trésorier.

L'année scolaire 2022-2023 a débuté dans les conditions habituelles. L'association poursuit durant cette année scolaire l'expérimentation des clubs « clé en main », et déploie les nouveaux « clubs vacances » expérimentés en 2022.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage

Les logiciels font l'objet d'un amortissement suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue, de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage :

- Constructions,	9 ans,
- Agencements et aménagements,	2 à 6 ans,
- Matériel de bureau et informatique,	2 à 3 ans,
- Mobilier,	2 à 6 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres sont évalués au coût d'acquisition .

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Engagements de retraite

L'estimation des indemnités de fin de carrière a été effectuée dans l'hypothèse d'un départ volontaire du salarié à 62 ans selon la méthode des droits accumulés avec projection salariale (progression 3 %) et un taux d'actualisation de 3,77 %.

Effectif

L'effectif moyen de l'association pour 2022 s'élève à 38,8 ETP.

Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants

Compte tenu de l'organisation, les 3 plus hauts cadres dirigeants s'entendent du Président, du Vice-président et du Trésorier. Ces fonctions étant remplies par des personnes bénévoles, aucune rémunération ne leur est par conséquent allouée.

Règles et Méthodes Comptables

Subventions d'exploitation et dons

Mise en oeuvre du principe de séparation des exercices avec un enregistrement comptable basé sur la date de signature de la convention attributive.

Nouveau modèle stratégique de l'association

L'association poursuit sa stratégie de financement engagée depuis 2018, basée sur une participation financière des villes aux frais d'ingénierie. Cette participation, concrétisée par la signature de conventions, est comptabilisée, comme les années précédentes, 50% sur l'année civile du début de l'année scolaire et 50% sur l'année suivante.

Comme l'année précédente, les conventions sont signées soit sous la forme de prestations, enregistrées en compte 70600100 « Participations financières des villes », soit sous la forme de subventions, enregistrées en compte 74049101 « Subventions villes ».

Contributions volontaires

Valorisation du bénévolat :

- Bénévoles impliqués dans la gestion quotidienne : 243,75 jours * 684€ = 166.725 €

Les prestations en nature correspondent au mécénat de compétence :

- Actance pour 7.790 €
- Société Trois Point Quatorze pour 1.845 €
- Groupe Allianz IARD pour 123.408 €

Subventions d'exploitations et contributions financières

Les subventions d'exploitation proviennent principalement de l'Etat (Education nationale, ANCT et Villes).

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	46 310					46 310
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 310					46 310
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	95 794					95 794
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	11 962					11 962
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	131 872		16 826		35 937	112 761
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	239 629		16 826		35 937	220 517
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	14 815		406			15 221
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 815		406			15 221
TOTAL	300 754		17 232		35 937	282 049

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	5 911	8 647		14 558
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 911	8 647		14 558
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	53 529	10 810		64 339
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	11 962			11 962
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	105 341	17 312	35 937	86 716
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	170 832	28 121	35 937	163 017	
TOTAL		176 743	36 769	35 937	177 575

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	56 961		4 919	52 042
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		56 961		4 919	52 042
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	16 860		5 050	11 810
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 860		5 050	11 810
TOTAL GENERAL		73 821		9 969	63 852
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				9 969	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	15 221		15 221
	Clients, usagers douteux ou litigieux	11 810		11 810
	Autres créances clients, usagers	527 632	527 632	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 740	7 740	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 580	7 580	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	5 318	5 318	
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	8 991	8 991	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	584 021	584 021	
Charges constatées d'avance	24 060	24 060		
TOTAL DES CREANCES		1 192 373	1 165 342	27 031
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	105 454	29 855	75 599	
	Emprunts et dettes financières divers	30 000	10 000	20 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	67 963	67 963		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	169 013	169 013		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	158 054	158 054		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 232	17 232		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	64 885	64 885		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 076 655	1 076 655			
TOTAL DES DETTES		1 689 255	1 593 656	95 599	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 846			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	255 225				255 225
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(150 459)		40 460		(109 999)
Excédent ou déficit de l'exercice	40 460	(40 460)	92 312		92 312
Situation nette	145 225		132 772		237 537
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	145 225		132 772		237 537

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Fondation Bettencourt Schueller	40 451		10 547			29 904	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	40 451		10 547			29 904	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Contrôle légal des comptes							
	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	7 194	5 754	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	7 194	5 754	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	7 194	5 754	100,00	100,00				

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature		
Prestations en nature Mécénat de compétences	133 043	55 340
Bénévolat	133 043	55 340
Personnel bénévole	166 725	215 460
	166 725	215 460
Total	299 768	270 800

Répartition par nature de charges	31/12/2022	31/12/2021
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations Mécénat de compétences	133 043	55 340
Personnel bénévole	133 043	55 340
Personnel bénévole	166 725	215 460
	166 725	215 460
Total	299 768	270 800

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (1/2)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 003,1	2 003,1	1 657,6	1 657,6
1.1 Cotisations sans contrepartie	1,3	1,3	1,2	1,2
1.2 Dons, legs et mécénat	1 969,4	1 969,4	1 599,2	1 599,2
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	1 969,4	1 969,4	1 599,2	1 599,2
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	32,5	32,5	57,2	57,2
2 - PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	35,4		34,2	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	35,4		34,2	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 376,4		1 180,6	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	49,3	49,3		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	10,5	10,5	13,1	13,1
TOTAL	3 474,8	2 062,9	2 885,5	1 670,7
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES			2 167,4	
1.1 Réalisées en France	2 629,8		2 167,4	
- Actions réalisées par l'organisme	2 582,8		2 103,0	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	47,0		64,4	
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	208,2		274,3	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	208,2		274,3	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	507,7		376,9	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	36,8		26,4	
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	3 382,5		2 845,0	
EXCEDENT OU DEFICIT	92,3		40,5	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (2/2)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022		2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	299,8		269,3	
Bénévolat	166,7		215,5	
Prestations en nature	133,0		53,8	
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	299,8		269,3	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	299,8		269,3	
TOTAL	299,8		269,3	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991) (1/2)

EMPLOIS PAR DESTINATION, en K€	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE, en K€	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	2 629,8	2 167,4	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 003,1	1 657,6
1.1 Réalisées en France	2 629,8	2 167,4	1.1 Cotisations sans contrepartie	1,3	1,2
- Actions réalisées par l'organisme	2 582,8	2 103,0	1.2 Dons, legs et mécénats	1 969,4	1 599,2
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	47,0	64,4	- Dons manuels		
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme - Mécénats			- Mécénats	1 969,4	1 599,2
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	32,5	57,2
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	208,2	274,3			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	208,2	274,3			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	507,7	376,9			
TOTAL DES EMPLOIS	3 345,7	2 818,6	TOTAL DES RESSOURCES	2 003,1	1 657,6
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	36,8	26,4	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	49,3	
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	10,5	13,1
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	92,3	40,5	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	1 411,8	1 214,8
TOTAL	3 474,8	2 885,5	TOTAL	3 474,8	2 885,5

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991) (2/2)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE, en K€	2022	2021	RESSOURCES DE L'EXERCICE	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	299,8	269,3
- Réalisées en France			- Bénévolat	166,7	215,5
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature	133,0	53,8
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			- Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	299,8	269,3			
TOTAL	299,8	269,3	TOTAL	299,8	269,3

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2022	2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	40,5	53,5
(-) Utilisation	10,5	13,1
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	29,9	40,5